

Volet Economique (Création d'alternatives concrètes à la déforestation)

Le cahier des charges PLANISFAIR & son volet économique s'articulent autour de 3 grands axes majeurs :

Un axe environnemental : Produire sans détruire

Les produits-partage Cœur de Forêt / Forest People sont issus de cueillette sauvage indigène ou de pratiques agro-forestières respectueuses de l'environnement naturel et humain. Ils proviennent de pratiques extractivistes (prélèvement direct dans la nature / exploitation non destructrice des ressources naturelles - récolte de produits non cultivés. Exemple : la noix du Brésil, le latex, les huiles végétales...). Cette cueillette est pratiquée de façon traditionnelle et raisonnée et en accord avec les équilibres naturels et la vision des habitants de la forêt (saisonnalité des récoltes, partages des noix et fruits avec la faune locale). Cette vision part du principe que la cueillette sauvage durable des plantes médicinales (et autres fruits de la forêt) apporte la meilleure solution alternative à la destruction de la forêt par la coupe illégale du bois, l'agriculture et l'élevage intensifs - extrêmement coûteux en ressources naturelles non renouvelées. Seules des projets viables d'un point de vue économique et environnemental apportent la solution à la préservation de la forêt. L'application du cahier des charges « PLANISFAIR » permet aux producteurs partenaires de valoriser les espèces endémiques de l'Amazonie et de Madagascar tout en les renouvelant et en les préservant de la destruction – notre démarche s'inscrit dans un principe de conservation de la biodiversité. Son objectif : valoriser de façon prioritaire les espèces endémiques utilisées de façon traditionnelle - ayant donc un potentiel actif au niveau de la valorisation des savoir-faire locaux et de leur transmission.

Un axe économique : Partager la richesse générée par les produits de la forêt

Dans l'optique de générer des revenus et des perspectives concrètes de préservation pour les populations vivant dans la forêt, la gamme de produits Cœur de Forêt / Forest People est étroitement associée à notre opération « Un flacon acheté = un arbre planté » : Chaque produit de la gamme Cœur de Forêt / Forest People alimente ce projet suivant la logique du produit-partage. En effet, 1 euro par produit est reversé à l'Association et le développement de ses projets de plantation (caisse spécifique envoyée à la période des pluies en vue du programme de reboisement annuel réalisé conjointement avec les communautés locales concernées). Les produits Cœur de Forêt / Forest-People sont issus de forêts primaires en cueillette sauvage (Amazonie brésilienne, Madagascar, Guyane, Maroc, Burkina Faso). L'enjeu central est de privilégier la qualité des produits dans le respect du producteur et du consommateur. Pour créer des alternatives économiques viables et durables avec ses partenaires, l'Association Cœur de Forêt et la société Forest People respectent la charte éthique édictée par la Plate-forme Française pour le Commerce Equitable - PFCE- dont la société Forest People est membre depuis avril 2001. La société Forest People s'est engagée sur le fait de rémunérer ses partenaires au maximum de ses possibilités (en moyenne : 5 fois le prix local) pour permettre aux populations d'accéder à une autonomie financière et de vivre le « plein emploi » au cœur de leur village.

Un axe culturel : Respect mutuel et transparence

Accompagner la vision et les besoins des habitants de la forêt. Les produits issus du Cahier des Charges PLANISFAIR se veulent avant tout comme des « Ambassadeurs » des populations indigènes qui sont à la source de leur fabrication et de leur transmission - aussi le développement des filières entend également concourir à valoriser la vision et les valeurs ancestrales et traditionnelles de ceux qui - à travers ces produits - offrent leur savoir-faire.

De par son action, L'Association Cœur de Forêt respecte de façon scrupuleuse les 3 principes suivants :

- Ne pas piller les savoirs-faire traditionnels (Bio piraterie - brevetage du vivant...)
- Partager les fruits de la croissance économique générée
- Travailler dans la dignité et le respect mutuel. Longtemps mal considéré par la science, la connaissance empirique sur les plantes que possèdent les populations indigènes est désormais considéré comme « la nouvelle mine d'or »*** par beaucoup de personnes ou entreprises mal intentionnées. Malheureusement, beaucoup d'entre-elles cherchent à s'approprier cette ressource à haute valeur ajoutée en pratiquant la bio-piraterie via des brevets et autres process juridiques scandaleux. Ces pratiques vont à l'encontre de l'éthique et du respect de base dus aux personnes et aux pays qui sont la source des produits concernés. Ces pratiques concernent les laboratoires pharmaceutiques et les sociétés de biotechnologies qui s'approprient notamment le capital de connaissance du Shaman chez les Indiens dans le but de trouver de nouvelles plantes aux molécules actives sur le plan de la santé. Par ces pratiques, ils volent le savoir indigène et emportent les plantes découvertes vers leurs laboratoires pour les synthétiser et les rentabiliser au maximum. Rien n'est donné en retour aux peuples indigènes ou aux pays pour leur savoir et leur guidance vers les plantes exploitées. Or, les plantes médicinales représentent le moyen permettant de préserver et sauver la forêt - et ce uniquement dans la mesure où elle est approchée avec des méthodes et une éthique adaptées. L'Association Cœur de Forêt apporte la preuve qu'un fonctionnement juste et éthique peut profiter à tous dans une juste répartition de la croissance générée.

*** On estime que plus de la moitié des 10 millions d'espèces de plantes de la terre se trouvent en forêt amazonienne. Un hectare peut contenir jusqu'à 1500 espèces de plantes. Actuellement, 25% des médicaments occidentaux intègrent des composants présents dans la forêt amazonienne mais moins de 1% des espèces vivant en Amazonie ont été testées par des laboratoires pharmaceutiques. Par ailleurs, on estime que chaque jour disparaissent plus de 137 espèces du fait de la déforestation. Les chamans ont une connaissance approfondie de ces plantes, acquise par l'enseignement, mais aussi par leurs incessantes recherches. En moyenne, ils connaissent 2000 à 3000 plantes et leurs nombreuses utilisations (Terre Sauvage. « *Les jardins du savoir des chamans* ». Corinne Arnould. Avril 2003. pages 62-63).